

12 octobre 2004

Communiqué : Le Comitato Transpadana et le Comité pour la Transalpine renforcent leur collaboration à Vérone

Le Comitato Transpadana et le Comité pour la Transalpine ont défini leur programme d'actions communes lors d'une réunion à Vérone le 8 octobre 2004, concomitante avec l'assemblée des actionnaires du Comitato Transpadana.

Les deux délégations ont en particulier examiné l'avancement de la liaison Lyon-Turin et réclament le démarrage des travaux dans des délais conformes aux engagements des deux états en janvier 2001, afin de permettre une mise en service en 2015.

Suite à la signature du mémorandum en date du 5 mai 2004, dont les avancées sont significatives, il a été rappelé les prochaines étapes concrètes à franchir :

- La finalisation de l'accord entre l'Union Européenne, la France et l'Italie concernant l'aide au financement du Lyon-Turin ainsi que l'inscription des travaux dans les budgets communautaires et nationaux.
- L'ouverture immédiate des négociations d'un avenant au traité bilatéral du 29 janvier 2001. La signature de cet avenant d'ici à 2007 permettra de fixer :
 - Le cadre juridique et financier de réalisation du tunnel de base et les modalités d'octroi des travaux et d'exploitation future.
 - Les mesures concrètes de mise en application d'une politique globale destinée à favoriser le rééquilibrage de la route et du rail, que les deux gouvernements se sont engagés à suivre lors de la signature du mémorandum à Paris en mai 2004.

Les deux Comités soulignent la nécessité d'engager ces négociations, sans attendre la fin des travaux de reconnaissance démarrés depuis novembre 2003 sous le contrôle de LTF, dans le but de pouvoir concrétiser ces accords dès la fin de procédure d'enquête publique, laquelle débutera courant 2005.

Le Lyon-Turin est le maillon manquant du futur corridor V ferroviaire de l'Europe du Sud, reliant à terme Lisbonne à Kiev. Les deux Comités continueront à agir pour la réalisation de cette liaison ferroviaire dans son intégralité en concertation avec les acteurs des pays traversés et en premier lieu frontaliers de la France et de L'Italie.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com
info@transalpine.com
Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana : www.transpadana.org
coprotra@inrete.it
Tél. 00 39 011 433 15 10